



## Succession à un enfant mineur

Par **clem77210**, le **25/10/2009** à **14:53**

Bonjour,

Ma mère est morte lorsque j avais 6 ans, et je suis son unique enfant.  
Mon père m'a toujours dit que ma mère ne m avait laissée aucun héritage.  
Pourtant j ai contacter le notaire qui s'est chargé de la succession et il parle de biens ainsi que d un acte de propriété d une maison revendue tout de suite après son décès.  
Aujourd'hui j ai 20ans et je ne sais pas quoi faire pour savoir la vérité!  
Si quelqu'un pouvait e conseiller...  
Merci d'avance!